Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 038-200030658-20230626-2023_113-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/113 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 20 juin 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Joël Zoppé, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Marc Giraud, Jean-Luc Granier
Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Marie-Pierre Drain à Vincent Blanchard, Aymeric Faivre à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Béatrice Vial à Eric Bernard, Claude Girard à Alain Vidon, Philippe Vial à Alain Roche.
Votants : 38 Pour : 38

OBJET : APPROBATION DU PROJET SOCIAL DE LA MAISON DES HABITANTS « LE GRANJOU »

« Le Granjou », maison des habitants, centre social, vient de fêter ses 20 ans. C'est un lieu de vie sociale qui rayonne sur 13 communes du Trièves, au-delà de son siège à Monestier-de-Clermont. C'est aussi un équipement de la Communauté de Communes du Trièves, financé pour une grande part par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère dans le cadre de la Convention Territoriale Globale du Trièves et de son Projet social. Il est soutenu également par la Mutualité Sociale Agricole et, sur projets, par d'autres financeurs publics, dont le Département de l'Isère.

« Le Granjou » renouvelle aujourd'hui son Projet social, pour une période de 4 ans (2023-2026).

« Le Granjou » s'efforce de rendre toujours plus vrai son titre de « maison des habitants », encourageant leur capacité à agir et à faire société. Après la période « Covid » au cours de laquelle l'équipement est toujours resté ouvert, « le Granjou » multiplie les initiatives en propre et encourage les projets d'habitants.
La concertation a été active pour ce nouveau Projet social, tourné vers l'avenir avec trois axes :

- Se rencontrer pour vivre ensemble, en développant « l'aller vers », qu'il s'agisse des habitants, des communes, des associations, des projets culturels…
- Vivre la transition écologique en milieu rural : dans une démarche pragmatique, du quotidien, auprès des habitants, en encourageant les collaborations,
- Etre en relation avec les familles : dans une démarche de solidarité et d'encouragement à la responsabilité auprès des parents, des enfants, des jeunes.

Ce Projet social a été approuvé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère.
Il est proposé d'approuver ce Projet social, et d'autoriser le Président à signer toute convention d'application.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 038-200030658-20230626-2023_113-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet social de la Maison des Habitants « Le Granjou »
- **AUTORISE** le Président à signer toute convention d'application et tout document en rapport

Fait à Saint Martin de Clelles, le 26 juin 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 6/7/23 *et de sa publication le* 6/7/23